L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 5 JANVIER 1890.

PETITES ANNONCES.

Si vous êtes dans la [illegible], venez prendre une consultation chez la célèbre somnambule; vous connaîtrez le présent et l'avenir. Rue de Chartres 189, près St-Pierre.
5 janv—1f

CHAMBRES et Pension.—On peut avoir d'excellentes chambres, avec ou sans pension, dans une famille particulière. No 9 rue St-Pierre, bâtisses Pontalba, vis-à-vis la Place Jackson. On parle, dans la maison, le français, l'anglais et l'allemand.
4 janv—

ON DEMANDE.

UNE bonne d'enfant (de couleur), d'un âge moyen, parlant le français. S'adresser 523 avenue St-Charles, aujourd'hui, entre 2 et 3 heures.
5 jan—1f

UNE personne blanche ou de couleur pour soigner deux petits enfants. S'adresser 209 rue Esplanade.
4 janv—2f

UNE domestique (femme de couleur) pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser de 10 heures à 2 heures au No 94 Esplanade.
3 janv—

UNE ouvrière d'ondulations, s'adresser 278 rue Royale.
2 janv—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jeune homme demande à s'occuper dans une famille soit en ville ou à la campagne. Il pourrait aussi donner des leçons de français à des enfants. S'adresser à la lettre "C" à l'Abeille.
28 déc—1f

PERDU.

PERDU, hier après-midi, une montre avec chaîne en or, soit à l'Opéra, les rues Carondelet, Bourbon ou les chars. Récompense à qui-conque les rapportera 814 rue Poydras.
5 janv—1f

A VENDRE.

DES Rosaux (perches) pour jardins. S'adresser coin Champs-Elysées et Claiborne. Aug. Rey.
21 dec—4f

MAISON à vendre, rue Kerlérec entre Marais et Villeré. Cottage élevé, cinq chambres à feu, cabinet de toilette, pantry, cuisine avec eau, chambre à bain installée. S'adresser 74 St Pierre.
29 déc—1 sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John O'Meara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,195.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. [illegible], administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 janv—3 8 13

Succession de John J. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,907—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Virginie A. Fowler administratrice, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 janv—3, 7, 11.

Edwin R. Beauvais vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,675—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. R. Beauvais, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 déc—29—janv 3 7

Succession de F. W. Bible.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,154—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Uber et John U. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 déc—29 3 7 janv

Succession de Sanders Day Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,688—Division E—Attendu que Mme Cornelia Dollarhide, veuve de Sanders Day Oliver, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sanders Day Oliver, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 déc—28—2 7 janv

Succession de Mary Buckley (connue comme) Molly Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,820—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Mary Buckle, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 déc—27 31—janv 5

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,880 — Division A.—Charles Desforges vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Desforges, insolvable, soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu par-devant Henry J. Rhodes, notaire public en cette ville, en son bureau, No 22 rue [illegible], SAMEDI, le 1er jour de février 1890, à 11 heures, A. M., [illegible] affaires qui [illegible] et voter [illegible] procédures judiciaires contre la [illegible] que la propriété du dit pétitionnaire [illegible] suspendues; et que Chas. G. [illegible], avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1889.
(Signé) FRED. D. KING.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 déc—3 fév 1er fév

J. F. Hellerbach vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,516.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, syndic des créanciers et le compte présenté par Sidney J. Laster, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31déc—31—janv 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,761, Division A. Co—R. Pruyne vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens de la raison sociale R. Pruyne & Co., composée de Reinhold Pruyne et William L. Le Bau et de Raymond Pruyne, individuellement soit, et est par la présente acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant James R. Ward, notaire en cette ville, en son bureau No 60 rue Carondelet, le SAMEDI, 18me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires de la dite raison sociale et de Raymond Pruyne, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété de la dite raison sociale soient suspendues et que E. J. Mérié, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 déc—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,743—Division E—Y. Mangé vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de l'insolvable soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant [illegible], Esq., notaire, le 18me jour de janvier 1890, et que Jos. Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures contre la personne ou la propriété de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député greffier.
13 déc—3 et 18 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 28,890—Division E.—Duvallé et Benie J. Duvallé vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires, [illegible] soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charl. J. Théard, notaire en cette ville, le LUNDI 20me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
18 déc—3 et 20 janv

DENTISTES.

H. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

Transfère son bureau du No 118 rue Canal au
No 157 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner ses modèles, venez informer de ses prix et vous faire exhiber sa Médaille pour travaux dentaires supérieurs.
22 sept—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après la bâtisse formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche. Le remboursement de leur art.
Pose de dents artificielles.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs
Pianos Américains.
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,
NOUVELLE-ORLEANS.
1er sept—1an

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.
CABINETS,
No 182 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.
13 mai—1an D

SCIENTIFIC AMERICAN
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
- DE LA -
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. I. DUGAZON.	EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ.	E. SALLY.
D. FATJO.	A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT.	W. G. VINCENT.
JULES TUYES.	H. LABOUISSE.
SOS. PINOT.	J. W. HINCKS.

24 fév—1an.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL DE LA
Banque Nationale de la Nouvelle-Orleans
A la clôture des affaires, 31 décembre 1889.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,711,940 46
Prêts sur demande	$381,141 84	
Bons des E.-U. de 4 pour cent, valeur au pair	166,350 00	
Primes sur ces derniers	28,384 82	
Stocks et bons	1,245,475 50	
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	384,582 00	
Change à vue sur New York	514,410 06	
Dû par des banques et banquiers	50,636 11—	3,215,[illegible] 32
5 pour cent fonds de dépôt entre les mains du Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
Maison de banque	$88,116 53	
Meubles et installations	7,500 00—	95,616 53
Total		$5,025,[illegible] 34

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00	
Fonds de surplus	500,000 00	
[illegible]		
[illegible]		
1889	30,000 00—[illegible]	
Billets en circulation		[illegible]
Dividendes non payés		1,450 00
Dividende payable le 1er janvier 1890		20,000 00
Dépôts		3,951,340 47
Bons et billets escomptés		96,164 00
Total		$5,025,[illegible] 34

Je certifie que ce qui précède est un exposé vrai et exact.
WILLIAM PALFREY, Caissier.
Attesté par
JOHN H. HANNA,
A. B. WHEELER,
GEORGE [illegible], Directeurs.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel,
SALLE
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JANVIER 1890.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On désire, pour une réponse plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Envoyez par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez les lettres enregistrées contenant de la monnaie à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie d'une honnêteté absolue et que les billets sont signés par le président d'une Institution dont les droits sont reconnus par les plus hautes Cours; en conséquence, méfiez-vous des imitations ou des entreprises anonymes.
Rappelez-vous qu'un dollar est le prix de la plus petite fraction d'un billet émis par nous dans chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est une fraude.

A. A. WOODS & CO.
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés
3 nov—1an.

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & CIE.,
VIENNENT DE TRANSFERER LEUR MAGASIN DU
No 98 DE LA RUE DU CANAL
Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec.
Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

Josh Lipman, Jules Météyé, W. E. Robinson.
—AVEC—
A. M. Hill
IMPORTATEUR DE
DIAMANTS
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR
Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.
Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.
PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.
Diamants remontés dans tous les genres.
Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
20 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—

DÉPOT DE GLACES
—ET—
D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DEFIÉE!

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs:
Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour Fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
L. UTER,
No. 47 rue Royale.
10 déc—1m

CHOCOLAT MENIER
EXPOSITION DE PARIS DE 1889.
3 GRANDS PRIX 5 MÉDAILLES D'OR
SANS ÉGAL — SANS RIVAL
—LE MEILLEUR DU MONDE—
NE RENFERME NI PRODUITS CHIMIQUES NI MATIÈRES ÉTRANGÈRES
DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE CHOCOLAT MENIER (ENVELOPPE JAUNE) EN VENTE PARTOUT
MAISON A NEW-YORK: UNION SQUARE.

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP.
Fait des affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur Londres, les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
[illegible]

NOTICE SPECIALE.
[illegible] Company.—Coin des rues Villeré et Orléans (Vieux Bassin), Nlle-Orléans, 31 décembre 1889.—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle et générale des actionnaires, afin de procéder à l'élection de 9 directeurs pour le service de l'année suivante, aura lieu, au bureau de la compagnie, LUNDI, 20 janvier 1890, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.
E. BOARD, Secrétaire.
[illegible]

Avis au Public.
Les soussignés ont formé, ce jour, une société commerciale pour affaires de commission en général sous la raison sociale de R. BELTRAN & Cie.
RAPHAEL BELTRAN.
EDMOURS BIENVENU.
ROBERT J. BELTRAN.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1890.
[illegible]

SI VOUS VOULEZ
acheter du claret bon et bon marché, adressez-vous à la American Liquor Co., 215 et 217 rue Decatur.
Vins, Whiskies, Gins, Cognacs et Cordiaux.
Gros et Détails.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur non améliorée, voisine du Parc Audubon.
Succession de Wilson A. Junker.
No 28,814—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'encan:
1° Un carré d'îlet ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages etc., y appartenant, situé dans le 6me district de cette ville, borné par les rues Walnut, Esther et Anne et la partie supérieure de la propriété Foucner et mesurant 300 pieds rue Walnut, 63 pieds rue Esther 53 pieds rue Anne et 300 pieds du côté supérieur de la propriété Foucher.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, (désigné par le terrain No 9 sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 21 avril 1884) dans le carré d'îlet borné par la limite inférieure du Upper City Park sur 193 pieds 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
5 janvier—5, 12, 25—février 1, 8.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.
Joli cottage dans le Quatrième District.
No 166 Chemin Félicité, près Camp.
Succession de Sol. Levy.
No 28,267—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 18 décembre 1889, il sera vendu à l'encan:
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses etc. qui y sont, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Camp, Ste-Marie et Magazine, et désigné comme lot No 5 sur un plan fait par Jules Dreux, ingénieur civil, daté du 11 avril 1855; le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité sur cent vingt-cinq pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro quatre, et cent vingt-quatre pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot numéro six.
Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant à peu près sept chambres avec gaz partout, et est connu comme le No 166 Chemin Félicité, situé entre Camp et Magazine, près des lignes de chars, des églises, des écoles et du marché et dans un des plus beaux voisinages du Quatrième District.
Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurances, en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1890. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Dreyfous, notaire.
21déc—21 28—jan4 11 18 25

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété à l'encoignure des rues Johnson et Lapeyrouse.
Succession de Mary Bauer, épouse de Antoine Macrare.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 janvier 1890, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1889—la propriété suivante, savoir:
Un terrain d'encoignure situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Lapeyrouse, Orange, Johnson et Galvez, mesurant 31 pieds de face rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur et faisant face à la rue Johnson. Ensemble, une maison couverte en ardoises, ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisances et un grand hangar dans le fond du terrain.
Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.
10 déc—10,14,21,28—janv 4 11

PAR E. A. BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Alex. Levy.

PAR E A. BLAKELY, Encanteur.—Bureau, No 40 rue Royale—VENDREDI, 31 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, en date du 24 décembre 1889, dans l'affaire de la succession de Alex. Levy, No 27,744, il sera vendu:
Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Robin et Terpsichore, désignés par les Nos Trois et Quatre sur un plan de C. Zimpel, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé comme le plan No 22 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire de cette ville, lesquels terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 28 pieds 9 pouces rue Annonciation, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison de résidence à deux étages, en briques, ayant un auvent en bois lequel on peut faire du blanchissage, une citerne, des lieux d'aisances, etc., et portant le numéro municipal 181 rue de l'Annonciation et jusqu'à présent occupé comme résidence par Alex. Levy.
Actions.
550 actions du fonds capital du Ryland Mining Company.
Conditions—Comptant en passant les titres. L'acquéreur assumera les taxes dues; un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant au moment de la vente pour l'assurer.
L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 déc—31—jan3 10 17 24 31

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PROPRIETE A ALGER
Le cottage en bois, No 5 rue Homer.
Le joli cottage en bois, No 87 rue Homer.
Un lot vacant adjacent.
Mme Lena Smith vs. Edward Barnes et als.
Vente pour un partage.
Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.— Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 20ème jour de décembre 1889, Dossier No 28,391, dans l'affaire de Lena Smith vs. Edward Barnes et als., pour un partage, il sera vendu:
1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 8, borné par les rues Homer, Jackson, Verret et Vallette, désigné par le No 13, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur 109 pieds de profondeur.
Les améliorations comprennent un cottage en bois, connu comme le No 87 rue Homer, ayant 3 chambres, citerne, etc., et se loue $5 par mois.
2° Un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville (Alger), dans l'îlet No 15, borné par les rues Homer, Newton, Madison et Jefferson, désigné comme une moitié du lot No 12 et mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois connu comme le No 5 rue Homer, ayant 3 grandes chambres, cuisine, hangar, arbres fruitiers, fleurs, etc., en bon état et se louant environ $8 ou $10 par mois.
3° Un lot ou portion de terre, situé dans le même district et îlet que la dernière propriété décrite ci-dessus et contigu à celle-ci, étant l'autre moitié du lot No 12 et mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de 120 pieds; le tout entre lignes parallèles, mesure américaine, avec arbres fruitiers, etc., qui s'y trouvent.
Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance à un an, avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles les billets devant être divisés en coupons pour satisfaire les parties intéressées; 10 0/0 devant être payé sur les lieux. Les vendeurs paieront les taxes de 1889.
Actes de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
6 déc—8 15 22 29—5 11 jan

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—May & Vaught vs leurs créanciers.—No 28,938. Division A.—Ordre de cour.—Sur l'enregistrement et la lecture de la pétition et des tableaux annexés, il est ordonné que la cession de propriété de la raison commerciale de May & Vaught et de D. A. S. Vaught, Albert H. May et Edward S. Maunsell, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire, le 5 février 1890, à 11 heures A. M., pour prendre en considération les affaires des dits insolvables, nommer un syndic, considérer et décider sur la meilleure méthode de disposer de la propriété et de l'actif, droits et crédit des dits insolvables, et considérer et décider s'il convient de revêtir le syndic de l'autorité de faire tout compromis et de régler tous comptes appartenant aux dits insolvables, dans le but d'arriver à une prompte et avantageuse liquidation des affaires des dits insolvables; que B. C. Elliott, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que, pendant ce temps, toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leur propriété soient suspendues.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1890.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 janv—5 1 et 30 jours

VIN GALLEGOS.
Liqueurs fines.—Pour les fêtes
Un joli assortiment de BONBONS et de FRUITS [illegible]
[illegible] VILLERE
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
James Sweeney vs Joseph E. Muniot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Tous les droits, titres, intérêts, réclamations et demandes de Joseph E. Muniot comme héritier de la succession de son père Antoine Muniot No 22,085 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les dits droits, titres, intérêts, réclamations et demandes, étant un quart indivis de la dite succession, ses biens immobiliers droits et réclamations à ce rapportant à la propriété ci-après décrite; le terrain comme l'indique le rapport enregistré dans la dite succession.
La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 120 et borné par les rues Jersey, maintenant Annunciation, Bordeaux, Tchoupitoulas et Lyon, mesurant soixante pieds de face rue Annonciation sur cent un pieds de profondeur et de face à la rue Bordeaux et formant le coin des rues Annonciation et Bordeaux, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24,31—janv 7,14,21,25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme Marie St-Martin, veuve de John Carran vs. Frederick Bretz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,738.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Remparts (autrefois Cirque), Basin (autrefois St-Jean), désigné par le No 9 sur un plan américain, de 26 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue du Bassin (autrefois St-Jean) et sur la ligne la plus rapprochée de la rue des Remparts (autrefois Cirque) le dit lot s'élargit graduellement, de sorte que, à la profondeur de 38 pieds 2 pouces, il mesure 31 pieds 10 pouces de profondeur; ensuite il se termine par une nouvelle profondeur de 82 pieds 4 pouces jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle il mesure 25 pieds 9 pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 déc—24 28 31—7 14 21 25 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.
Teutonia Insurance Company vs. Veuve Julie Lafon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues New Orléans, Solidelle et Prosper et les avenues St-Bernard et Londres, et mesurant, au pied américain, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue New Orléans, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds cinq pouces six lignes sur la ligne vers la rue Solidelle, et cent neuf pieds sur la ligne vers la rue Prosper, et trente quatre pieds huit pouces dans le fond. Acquis par la défenderesse, de Johanne Coates, le 23 septembre 1886, conformément à un acte pardevant A. Doriocourt, Jr, notaire, Livre du Bureau de transfert 124, folio 412.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Teutonia Insurance Company vs. Marie Clotilde Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,458.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 18 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Hôpital Broad, Dergenois et Ursulines, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Hôpital, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds (au pied américain); le dit lot étant le plus près de la rue Broad, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—7 14 18 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.
Teutonia Insurance Company vs Rudolphe Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,457.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Hôpital, Tonti et Ursulines, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, plus ou moins.
2° Une autre portion de terre dans le même îlet et touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant 32 pieds de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds dix pouces et trois lignes.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui se trouvent sur la propriété ci-dessus décrite.
Acquis par le défendeur de Johanne Coates, le 17 juin 1886, par acte pardevant A. Doriocourt, Jr. notaire, livre du bureau de transfert 124, fol. 277.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—janv 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une résidence splendide et de valeur au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Prytanée bornée par les dites rues et les rues Berlin et Pitt, etc.
Noah E. Cotton vs Mme Delphine Phillips et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,638—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, avec
Toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'îlet No 55 borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, Pitt et Prytanée, savoir:
Premièrement—Quatre certains terrains désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Dix-huitième, d'après un plan lithographié déposé en l'étude de feu A. Mazureau, notaire de cette ville, lesquels terrains mesurent comme suit: les terrains numéros Un, Deux et Trois sont contigus les uns aux autres et ont chacun vingt-huit pieds sept pouces de façade avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le terrain numéro Dix-huit attenant à l'arrière, a trente pieds de façade rue Prytanée, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Deuxièmement—Un certain terrain désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par A. [illegible] Phelps, en date du 15 février 1849 et déposé en l'étude de feu J. R. Beard, notaire. Le dit terrain mesure vingt-huit pieds six pouces de façade avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—714 18 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.
Teutonia Insurance Company vs Joseph A. Saint-Cyr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—No 28,459, —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 janvier 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, en cette ville, faisant partie de la propriété qui a appartenu à Fleitas, désigné par le numéro huit, dans l'îlet numéro onze, borné par les rues Rocheblave, Tonti, St Philippe et Dumaine et mesurant vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de quatre-vingt dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne qui la divise du lot sept, et à peu près la même mesure de l'autre côté.
Acquis par le défendeur de Johanna Coates, le 24 décembre 1886, par acte pardevant A. Doriocourt, Jr., notaire, livre du Bureau de Transfert, 124, folio 404.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—janv 7 14 18

Succession de Robert M. Fiaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,602—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice Marie Thésée Fiaux, veuve de Robert Madison Fiaux, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31déc—31—4 9 janv

Succession de J. P. Bélleu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,920—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. [illegible], administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 janv—1, 5, 10.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placement d'argent rémunérateur.
VENTE PEREMPTOIRE
De propriétés favorablement situées dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 200 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne; maison de résidence à deux étages, en briques avec magasin. Le terrain mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces et 6 lignes, avec le droit d'une allée mesurant 2 pieds 2 pouces à la rue Royale, sur 39 pieds de profondeur; loués $96 par mois.

No 202 rue Royale, maison de résidence en briques, à deux étages, avec magasin; le terrain mesure 23 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 96 pieds 5 pouces 6 lignes, avec l'usage de la même allée ci-dessus mentionnée.

Nos 41 et 43 rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine. Propriété double à un étage avec mansardes. Le terrain mesure 40 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles, de 81 pieds 11 pouces 6 lignes. Chaque côté est loué $16 par mois.

No 343 rue de Chartres, près Esplanade. Une très jolie maison de résidence en briques, à deux étages. Le terrain mesure 26 pieds, 6 pouces, 4 lignes de façade, sur une profondeur de 85 pieds, 8 pouces. La propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1891 $30 par mois.

Belle maison de résidence suburbaine faisant face sur la rivière Mississipi; le terrain mesure 67 pieds 8 pouces 6 lignes de façade sur environ 472 pieds 7 pouces. La propriété est louée $300 par an jusqu'au 15 novembre 1890.

No 168 rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, maison de résidence en briques à deux étages, avec mansardes. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur une profondeur totale sur une allée commune. Louée jusqu'au 30 septembre 1890, $540 par an.

No 40 rue St-Louis, vis-à-vis l'Hôtel Royal. Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes de façade sur environ 165 pieds de profondeur. Louée $40 par mois. Le tout sera vendu selon des plans actuellement à la Bourse.

No 368 rue Bourgogne, entre Bagatelle et Kerlerec, attenante à la nouvelle salle des Scrowmen.—Maison de résidence à un étage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 janvier 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, les propriétés ci-dessus décrites.
Conditions—Un tiers au plus comptant; le reste à crédit de un et deux ans en billets garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente, portant 8 0/0 d'intérêt depuis leurs date jusqu'à parfait paiement.
Les taxes de l'année 1890 devront être payées par les acquéreurs au pro rata du prix d'adjudication. Ceux-ci paieront comptant 10 0/0 du prix d'adjudication, sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 29—jan 4 au jour de la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE
Mme Philippena Klare, veuve de Nicholas Goetz, vs. Marguerite Goetz, épouse de Henry Trog, George Brandt Goetz et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,056.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 1er février 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1889 et signé le 12 décembre 1889, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Peters, Lesseps, Chartres et Poleger, formant le coin des rues Peters et Lesseps, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de façade à la rue Lesseps de 77 pieds 2 pouces.
2° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Peters, Lesseps, Chartres et France mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Peters, 85 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Lesseps, 30 pieds 5 lignes sur le côté et ayant sur le lot 5, 42 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne de fond, formant le coin des rues Lesseps et Peters.
3° Un lot de terre attenant à la propriété ci-dessus décrite, dans le même îlet et la même lettre, désigné par la lettre B, mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 81 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 82 pieds 8 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue France et 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.
4° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les propriétés ci-dessus décrites, et désigné par la lettre "C," mesurant 58 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "D," situé dans le même district et îlet que les propriétés décrites plus haut, triangulairement et quadrilatéralement décrites, formant l'encoignure des rues Lesseps et Chartres, et mesurant 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 119 pieds 5 pouces à la rue Chartres, puis 63 pieds sur une ligne parallèle à la rue France s'étendant vers la rue Peters, puis sur une ligne parallèle à la rue Peters, s'étendant vers la rue Lesseps, 29 pieds, 11 pouces, puis 1 pied 10 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Lesseps, s'étendant vers la rue de Chartres, puis 79 pieds 10 pouces sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue de Chartres s'étendant vers la rue Lesseps.
Le tout conformément à un plan dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, le 21 août 1889, annexé à un acte passé pardevant J. Numa Augustin, notaire en cette ville, en date du 26 septembre 1889.
Conditions—Un tiers au plus comptant et le reste, s'il y a, à un et deux ans, en billets à l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement garanti par privilège et hypothèque sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de garanti.
Actes de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 déc—26—janv 4 11 18 25—fév 1er

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
No 67 rue Urquhart, entre Union et Bagatelle—Résidence retirée de la rue.
Succession de Jacques Dupiessis.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,715.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 décembre 1889, pour compte de la dite succession—
Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant partie du lot 246 de l'îlet 28, borné par les rues Urquhart, Girod ou Villeré, Bagatelle et Union; le dit lot mesurant, mesure française, 25 pieds de façade à la rue Urquhart, sur une profondeur de 150 pieds. Les améliorations comprennent une maison en bois retirée de la rue, ayant 4 chambres et 2 cabinets, et une petite bâtisse en bois servant d'atelier.
Termes—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant James Simeon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 déc—22 29—4 11 18 25 janv.

PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maisons désirables à deux corps de logis, dans le premier et le second district.
Dans l'affaire d'Eugène Gaupp et als vs Mary Gaupp, mineure.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 2,937.
Vente pour effectuer un partage.

PAR E. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 1er février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour décrétant un partage, ayant été rendu le 15 novembre 1889 et signé le 21 novembre 1889 et aussi d'un ordre de même juge, conformément aux délibérations d'un conseil de famille en date du 24 décembre 1889, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 17 du dit îlet, et mesurant 31 pieds de face à la rue Gasquet, 81 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur. Le tout plus ou moins. Ensemble avec une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis, désignée par les numéros municipaux 101 et 103 rue Gasquet, contenant, chacune, 8 chambres; dans le fond de la cour, une bâtisse en bois à deux étages, contenant 4 chambres; 2 citernes, lieux d'aisances, hydrant, et cour pavée. Le tout est en très bon ordre et en bonne condition.
2° Un certain lot de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Toulouse, St-Louis et Basin, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 63 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.
Ensemble avec une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, et élevée en deux corps de logis, désignés par les numéros 121 et 121 1/2 de la rue Remparts, contenant, chacune, 6 chambres et 4 vestibules en arrière, vérandah sur le devant, avec balcon en fer, gaz dans toute la bâtisse.
Dans la cour une bâtisse en arrière à deux étages contenant 4 chambres, 2 lieux d'aisances, 2 citernes et la cour bien pavée.
Le tout est en bon ordre et en bonne condition.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant payer en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.
29 déc—29—jan 4 11 18 25—fév 1

LEON QUEYROUZE,
[illegible]
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Spécialité de—
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

La Goélette "E. T. C. Gaspard" magnifique et solidement construite, Avec tous ses agrès, mobilier et accessoires.
Succession d'Eugène Gaspard.
No 26,756—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 18 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 janvier 1890, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:
Une certaine goélette, appelée le "E. T. C. Gaspard", ensemble avec tous ses agrès, voiles, mâts, accessoires, mobilier qui se trouve en elle, et telle qu'elle est actuellement dans le Vieux Bassin, au pied de la rue Marais. Elle est en bon état et d'un gros tonnage de 26.25 et 25. 96 net, conformément à une licence émise dans le port la Nouvelle-Orléans le 20 février 1889.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4jan—4 11 18

Cottage et deux jolis lots Dans la partie inférieure du Sixième District.
Succession de Caesar Jonte.
No 26,623—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District, en date du 23 décembre 1889 et rendu dans la susdite affaire:
Deux lots de terre, Nos 3 et 4, dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Amelia, Prieur et Locust, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Delachaise, 30 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Amelia, par les profondeurs suivantes, à savoir: 129 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Prieur, 119 pieds 5 pouces sur l'autre ligne de division et 115 pieds 2 pouces 3 lignes sur l'autre ligne du côté de la rue Locust, ensemble avec un joli cottage contenant — chambres, citerne, hangar, etc.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 10 pour cent.
Acte de vente pardevant J. Zacharie Spearing, notaire aux frais de l'acquéreur.
25 déc—25 28—jan 4 11 17 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Placements Magnifiques
En propriétés de choix. Immeubles recherchés par le commerce et payant un beau loyer, résidences, etc., Magasins bien construits dans le style de l'architecture moderne, résidences élégantes, propriétés donnant un beau revenu.
Nos 307, 309, 311, 313, 315 et 312 rue Bienville, formant les trois encoignures de la rue Derbigny, et No 63 rue Derbigny, entre Bienville et Conti.
Succession de Peter Grieff.
No 21,547—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 25 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. Voorhies juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 décembre 1889 rendu dans l'affaire de succession ci-dessus, les propriétés de valeur suivantes:
1° Cette splendide propriété admirablement propre pour emplacement d'affaires et pour résidence, Nos 307 et 309 rue Bienville, coin N. E. de la rue Derbigny, dans l'îlet borné par les rues Conti et Claiborne; elle est construite dans le style moderne et ornée d'une élégante vérandah en fer sur les deux rues. Le No 309 formé le coin et est disposé pour un grand magasin avec bar: il y a un rez-de-chaussée un vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine, office, chambre à coucher, cabinets, chambre à bain et 4 chambres dans les mansardes. Aussi, grand entrepôt, construction à deux étages dans le fond, grande écurie et une chambre en arrière. Le No 307 est disposé pour une résidence, les salons sont séparés par des arches; il y a une salle à manger, une cuisine, une chambre à bain, avec vestibule ou corridor et rez-de-chaussée, deux grandes chambres, deux cabinets et une vérandah en arrière, ayant en face l'allée du côté de la rue Derbigny. La propriété rapporte $200 par an. Le lot mesure 25 pieds de face sur la rue Bienville, sur 160 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Derbigny entre lignes parallèles; le lot 23 fait partie du lot 24 de l'îlet 47, sur un plan fait par J. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de D. S. McCay, ancien notaire. Solidement construit, complètement restauré, ayant une fort belle apparence, étant situé sur une large avenue, et dans un joli quartier, le magasin a toujours mené à une large patronage. La résidence adjacente, à deux étages, est à la fois confortable et d'un bon rapport. Voilà l'occasion d'un excellent placement.
2° L'avantageuse maison en briques à deux étages, avec magasin, No 311 rue Bienville, coin nord-est de la rue Derbigny, dans le carré d'îlet borné par les rues Conti et Roman, ayant un magasin bien installé, corridor à côté, salle à manger et une cuisine en arrière, galeries devant et derrière, salon et 3 chambres à coucher en haut, dans la maison principale, et chambres à coucher, chambres à bain, cuisine et dépendances dans une bâtisse à 2 étages en arrière. Cour entièrement pavée, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain mesure 19 pieds de façade rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur et de façade rue Derbigny. La bâtisse est solidement construite, et attrayante et bien située pour un magasin au détail quel qu'il soit; elle a droit de faire l'attention des marchands entreprenants.
3° Les jolies maisons de résidence modernes, à deux étages, 313 et 315 rue Bienville, dans le même carré d'îlet et attenantes à la propriété ci-dessus décrite, chacune ayant des salons doubles, corridors à coucher, office, chambre à coucher, cuisine, au-dessus, corridor, galeries, chambres, salle à manger, cabinets et chambres à coucher, chambres à bain, à l'étage et chambres à domestiques dans une bâtisse séparée à 2 étages à l'arrière de la maison, citerne, hydrant, des cours bien pavées et une allée commune à chaque maison. Le terrain mesure 24 pieds de façade rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété a une apparence extérieure d'élégance, elle est confortable et bien disposée. Ces maisons sont toujours louées, et rapportent $360 chacune par an. Elles sont un excellent et un meilleur placement d'argent ne saurait être désiré.
Les propriétés ici décrites en second et en troisième lieu composent et font partie des deux terrains désignés par les Nos 1 et 20 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 17me jour de juillet 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire.
4° Le cottage double à un étage, attrayant et productif avec deux mansardes, et dépendances à deux étages, Nos 312 et 312 1/2 rue Bienville, coin sud-est de la rue Derbigny (dans le carré d'îlet borné par les rues Claiborne et Orléans, ayant un grand salon sur la façade et une salle à manger, cuisine et galerie; 2 chambres dans le toit; 4 chambres dans la bâtisse à deux étages de l'arrière, 2 citernes, allée latérale, cour pavée. Le terrain mesure, au pied américain, 25 pieds de face rue Bienville, désigné par la lettre B sur un plan de J. A. D'Hemecourt, sous-voyer, en date du 24 décembre 1868 et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 13 mai 1864, et formant le coin des rues Bienville et Derbigny, et entre lignes parallèles, et une partie du terrain, soit 2 pieds 4 pouces font face à la rue Bienville du côté le plus près de la rue Claiborne, avec 1 pied 1 pouce de la façade du terrain, y attenant, sur une profondeur de 34 pieds de la rue Bienville, transformé en une allée en commun pour les deux terrains, en vertu d'un acte passé pardevant Octave Morel, notaire, en cette ville, le 15 mars 1864. Ces propriétés ont toujours été occupées, rapportant, ensemble $25 par mois. Un bon emplacement de commerce et un placement d'argent qui n'a jamais manqué de bien rapporter.
5° La propriété en bois productive, No 63 rue Derbigny, entre les rues Bienville et Conti, (carré d'îlet borné par la rue Roman), consistant de quatre bâtisses de bois détachées ayant ensemble 9 chambres avec auvent et cuisines; un shop avec vitrine devant, allée latérale, auvents, 2 citernes, grande cour, etc., le tout rapportant $30 par mois. Le terrain mesure, au pied anglais, 25 pieds, 6 lignes de façade rue Derbigny sur 145 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est désigné comme le terrain No 5 du carré No 32 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. S. McCay, ancien notaire. La propriété est située dans une localité populeuse et est toujours louée.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, payable en billets portant 7 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent comptant seront exigés comme dépôt.
L'acte de vente pardevant André Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 déc—24 29—janv 4 11 18 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,906—Division A.—A. Guggenheim vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Aaron Guggenheim soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 22ème jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur les applications du dit pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Parlange, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1889.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
M. GUIRAUD, Député Greffier.
19 déc—3f en 30 jan

PHARMACIE AMERICAINE,
ANGLE CANAL ET BASSIN
SPECIALITES DE LA MAISON.
Huile de foie de morue de Norvège, véritable—impo'tée—le flacon [illegible]
Vin de Quinquina au Malaga, le flacon [illegible]
Sirop aux hypophosphites, le flacon [illegible]
Huile foie de morue au phosphate de chaux, le flacon [illegible]
Sirop de Salsepareille [illegible], le flacon [illegible]
Sirop de goudron, et de gomme, le flacon [illegible]
PRIX REDUITS!!!
ELIXIR AU MAGNITA
Contre les rhumes, la toux, les bronchites, grippe, les catarrhes, la consomption, les irritations de la poitrine et [illegible]
[illegible] No 222 Canal, angle Bassin.
SPECIALITES FRANÇAISES
A PRIX REDUITS!!!
FORMULES
Les formules de [illegible] les médecins [illegible] remplies, [illegible]
Le Dr D. [illegible], médecin, [illegible]
Aussi, à prix réduits [illegible] Parfumerie, [illegible]
PHARMACIE [illegible]